



# Société de tir *Le Pleureur*

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2007**

L'Assemblée générale ordinaire de la Société de tir Le Pleureur se déroule à Châble, au stand de tir du Mt-Brun, le mercredi 21 février 2007 à 1930 h.

Le Président Ançay ouvre les débats à 19h50, après une excellente soupe et un apéritif offert par la société. Il accueille cordialement tous les membres présents et se réjouit de pouvoir tenir cette séance dans le nouveau stand 10m. En mémoire des disparus, l'assemblée se lève et observe une minute de silence.

Le Président demande à l'assemblée d'approuver l'ordre du jour mentionné tel que présenté et souhaite obtenir l'accord d'y ajouter le point 16.1 "modifications des statuts" qui porte sur 3 points à corriger. L'assemblée approuve à l'unanimité l'ordre du jour et accepte d'entrer en matière pour la modification des statuts.

### **L'ordre du jour est le suivant :**

1. Souhais de bienvenue
2. Appel nominatif par feuille circulante
3. Distribution des médailles de maîtrise et des prix, correction résultats 2006
4. Nomination des scrutateurs
5. Présentation, admission des nouveaux membres – Démissions et radiations
6. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 2006
7. Rapport du Caissier, lecture des comptes
8. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes
9. Fixation des cotisations 2007
10. Rapports des responsables des disciplines et des cours JJ
11. Rapport commission construction stand 10m
12. Rapport du Président
13. Rapport des délégués de l'Association
14. Elections, mutations au sein du comité et des délégués, nominations
15. Activités 2007 - Tirs libres 2007 - Tir de la Fédération 2007 au Mt-Brun
16. Divers et propositions individuelles
- 16.1. Modifications des statuts
17. Clôture de l'Assemblée.

### **2. Contrôle des présences**

Une liste circule. Chacun est prié de la signer. Au total, sont présents 36 membres et 22 sont excusés.

### **3. Distribution des médailles de maîtrise et des prix, correction résultats 2006**

Des prix qui n'ont pu être remis lors du souper seront distribués après l'assemblée. Aucune correction des résultats n'a été demandée.



# Société de tir *Le Pleureur*

---

## **4. Nomination des scrutateurs**

Sont nommés scrutateurs : Pierre-Alain Schers et Rachel Christinat.

## **5. Présentation, admission des nouveaux membres – Démissions et radiations**

Ont présenté leur démission :

- Baillifard Olivier
- Dumoulin Régis
- Filliez Pierrot
- Glassey Pierre-Yves
- May Yves
- Voeuffray Marc

Ont souhaité rejoindre les rangs de la société :

- Humbert Yanick
- Laffond Norbert
- Rossier Gaëtan
- Stender Wyler Catherine
- Ungemacht Fabrice
- Et 17 jeunes junior

A ce jour, l'effectif se monte à 202 membres.

## **6. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 2006**

Le président souhaite éviter la lecture fastidieuse du procès-verbal de l'année précédente. Le comité en a pris connaissance et n'a aucune remarque. A l'avenir, le pv sera mis à disposition sur le site internet et chacun pourra en prendre connaissance.

Personne ne demande la lecture. Le secrétaire est remercié pour son travail.

## **7. Rapport du Caissier, lecture des comptes**

Le caissier a remis en début d'assemblée les comptes 2006. Chacun a pu ainsi en prendre connaissance. Il apporte certaines explications sur certains comptes et relève que cette année est particulière car certaines sommes ont été engagées par la société pour la construction du stand 10m, sans passer par le compte construction.

L'exercice boucle avec une perte d'env. fr. 4'928.— ce qui s'explique aussi par les frais liés à la construction et à l'achat de matériel pour la relève.

Quelques réponses sont apportées à diverses questions.

## **8. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes**

Yves Michellod excuse l'absence de Martin Gay avec lequel il a procédé au contrôle des comptes au domicile du caissier. Il relève la bonne tenue des comptes après contrôle des pièces, des comptes de résultat et du bilan. Les vérificateurs souhaitent qu'un décompte définitif de la construction soit présenté lors de la prochaine assemblée. Les vérificateurs proposent à l'assemblée de donner décharge au caissier et à l'organe de contrôle et d'approuver les comptes tels que présentés.

L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

## **9. Fixation des cotisations 2007**

Le comité propose un statut quo au niveau des cotisations. La situation sera réévaluée après les boucllements de la construction du stand et des comptes 2007.

Cette proposition est acceptée par acclamations et n'est pas soumise à une votation formelle au vu des réactions qu'elle suscite. Aucune voix ne s'élève contre.



# Société de tir *Le Pleureur*

---

## 10. Rapports des responsables des disciplines et des cours JJ

Les responsables de discipline commentent l'année écoulée. Bernard Corthay pour le 300m relève que seul Jean-Pierre Besse a accompli tous les tirs. Mais où sont les autres tireurs ???

Pascal Michaud fait le même constat pour le pistolet, tant à 25 qu'à 50m. Il relève toutefois une progression au niveau des groupes et au championnat suisse de sections. Hilaire Besse informe que le PAC se maintient et que les résultats progressent.

Jean-Pierre Besse revient sur la saison écoulée et les résultats de ses 4 jeunes tireurs. Ceux-ci sont félicités pour leur discipline et leur motivation.

André Graber a malheureusement dû se faire hospitaliser. Aucun rapport n'est présenté pour le petit calibre. Toutefois, tout le monde a vu l'engagement dont il a fait preuve ainsi que la forte participation des JJ. Pour terminer, Pierre-Yves Besse 67, revient sur la genèse de l'école de tir qui a vu le jour en 2000. Le stand actuel répondait vraiment à un besoin et se révèle être un succès, tant au niveau qualitatif que pour les conditions de formation. Son école fait à nouveau le plein avec pas moins de 35 participants, tous très motivés et avec de résultats significatifs. Le 1<sup>er</sup> groupe a fini la saison avec le titre de champion valaisan.

Fabrice remercie tous les responsables pour leur travail et les encourage à continuer malgré les petites faiblesses dont font preuves certaines disciplines.

## 11. Rapport commission construction stand 10m

André Fellay revient sur le rappel de toutes les étapes qui ont conduit à la réalisation de notre nouveau stand. Il relève l'excellente collaboration entre tous les acteurs, de l'architecte aux entreprises, en passant par le comité et les membres, qui tous se sont impliqués sans compter. Fabrice précise que le budget sera tenu et même inférieur d'env. 10% à ce qui était prévu.

## 12. Rapport du Président

## 13. Rapport des délégués

Louis-Nicolas Meichtry étant absent c'est Pierre-Yves Besse 66 qui prend la parole. Il ne relève rien de spécial dans l'année associative et nous informe que la prochaine séance du comité est prévue dans le courant de la semaine prochaine et l'assemblée des délégués le 9 mars.

## 14. Elections, mutations au sein du comité et des délégués, nominations

Le mandat se termine. Tous les membres se représentent. Toutefois, l'assemblée est appelée à se prononcer, ce qu'elle fait à l'unanimité.

### Composition du comité :

- |  |         |
|--|---------|
| - Fabrice Ançay, 2004, Président   | Délégué |
| - Jean-Pierre Besse, 1995  | Délégué |
| - Pierre-Yves Besse 66, 1990   |         |
| - Pierre-Yves Besse 67, président dès le 23.02.2000                          | Délégué |
| - J.-Philippe Christinat, secrétaire dès 03.03.1989, caissier dès 04.03.1998 | Délégué |
| - Bernard Corthay, vice-président dès 1992                                   | Délégué |
| - Gino Frezzato, 2005  | Délégué |
| - Pascal Michaud, 1992   | Délégué |

Fabrice précise que Jean-Philippe Christinat souhaite la parole. Ce dernier nous informe de sa décision de quitter le comité au printemps 2008, une fois la construction du stand achevée. Il est prêt à "former" celui ou celle qui prendra sa relève afin que le "choc" ne soit pas trop rude.

## 15. Activités 2007 - Tirs libres 2007 - Tir de la Fédération 2007 au Mt-Brun



# Société de tir *Le Pleureur*

---

La saison qui s'annonce sera riche. Divers évènements vont rythmer les mois à venir. Le 21 avril, se sera au tour de Bagnes d'organiser le CSG. En juillet, déplacement au Tessin pour la Fête fédérale des Jeunes au Tessin. Retour à Bagnes fin août début septembre pour l'organisation, en collaboration avec l'Eclair d'Orsières, du tir de la Fédération du Bas-Valais puis fin novembre pour l'organisation du tir d'inauguration du stand 10m.

Le programme détaillé est sur les tables, d'autres exemplaires peuvent être demandés à la cantine. Le programme de l'association n'est pas encore définitivement connu, de sorte que certaines corrections mineures sont encore envisageables.

Jean-Marcel Darbellay présente les travaux du groupe de travail du tir de la FTBVs. Le comité est appelé à s'étoffer. Par contre, les bases ont été posées. Le résultat du tir sera séparé à parts égales entre les 2 sociétés.

En ce qui concerne la fusion des sociétés, diverses voies ont été et sont encore en exploration. Il est possible qu'une solution intermédiaire soit choisie. Quoi qu'il en soit, le groupe de travail sera réactivé plus dynamiquement en 2007, le Pleureur ayant terminé le stand 10m.

## **16.1. Modifications des statuts.**

La 1<sup>ère</sup> proposition est acceptée à l'unanimité à savoir que l'art. 2 des statuts est modifié comme suit : Ancien texte :

Sont considérés comme membres actifs A :

les membres licenciés de la société ayant le droit de vote et participant également, en plus des exercices fédéraux et du programme annuel interne, aux tirs soumis à autorisation des groupes B et C, selon les prescriptions de tir de la FST.

Nouveau texte :

**Sont considérés comme membres actifs A :**

**les membres licenciés de la société ayant le droit de vote et participant également, en plus des exercices fédéraux et du programme annuel interne, aux tirs soumis à autorisation selon les prescriptions de tir de la FST.**

L'art. 4 est plus discuté.

Le comité souhaite que soit mentionné un âge minimum à partir duquel le droit de vote peut être exercé. Il propose soit un âge qui corresponde à l'âge légal (soit 18 ans à ce jour) ou alors un âge mentionné, par exemple 15 ans.

Plusieurs personnes s'expriment. Finalement, 1 voix s'élève en faveur du statut quo, soit aucune mention de l'âge, la qualité de membre suffisant à accorder le droit de vote. 1 personne soutient un droit de vote dès la majorité civique. Personne ne soutient une proposition avec droit de vote à 15 ans et 23 voix affirment souhaiter le droit de vote dès l'âge de 16 ans.

En conséquence, les statuts sont modifiés comme suit :

**Le droit de vote peut s'exercer dès l'âge de 16 ans révolus.**

L'art. 10 est complété, à l'unanimité, de la manière suivante :

**Les finances de la Société sont assurées par :**

- ...
- **le résultat des opérations mobilières ou immobilières**

Le comité remercie les membres de ces modifications qui permettent à nos statuts de rester à jour et garantir ainsi un fonctionnement optimal de la société.

## **16.2. Divers**

Le Pleureur sera représenté à l'AD FSVT par André Graber, Serge Bolletti, PY Besse67 et le Président.



# Société de tir *Le Pleureur*

---

## **16.3. 100<sup>ème</sup> anniversaire de la Diana et kermesse de Verbier**

Il y a un intérêt pour le Pleureur à s'associer au 100<sup>ème</sup> de la Diana. Il sera également possible d'utiliser le stand 10m, éventuellement avec des cibles de chasse à 10m. Eric Sarrasin contacte une de ses connaissances qui possède ce matériel.

A voir s'il est possible de l'utiliser également dans le cadre de la kermesse de Verbier qui aura lieu les 31.07 et 01.08.07. Fabrice a réservé un emplacement.

## **16.4. Préchampionnat**

Les intéressés sont priés de s'annoncer rapidement à Bernard Corthay. Lors du 1<sup>er</sup> tour du CSG, Hilaire et J.-Ph. s'excusent car ils seront à l'AD FST à Bâle. Il y aura entre autre une grande modification étant donné que le programme "A" passe à 20 cps.

## **16.5. Internet**

Le site "tireurs.com" n'a pas été renouvelé chez l'ancien hébergeur parisien. Un nouveau site est en travail et un hébergeur valaisan a été choisi. Patience, ça arrive...

## **16.6. Cartes couronne**

Pierre-Alain Schers rappelle à tout le monde sa fonction d'administrateur des cartes couronne de la FSVT. Il demande aux membres de lui transmettre régulièrement les CC afin d'être remboursé.

## **16.7. Stand 10m**

Norbert Terrettaz demande qui peut avoir les clés du nouveau stand 10m.

Le comité n'a pas encore traité de cette question mais va le faire dans le courant de l'année.

Le vendredi 2 mars 2007 aura lieu l'inauguration officielle du nouveau stand de tir à 10m. Tous les membres sont cordialement invités à y participer, dès 18h00. Une raclette sera servie à l'issue de la partie officielle. Merci de vous inscrire auprès du secrétariat.

Le président clôt les débats à 21h25. Un petit apéro sera servi à la cantine.

Merci à tous.

Le Président :

F. Ançay

Le Secrétaire :

J.-Ph. Christinat